# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Union européenne

Question au Gouvernement n° 1022

### Texte de la question

UNION EUROPÉENNE

**M. le président.** La parole est à M. Sylvain Waserman, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

**M. Sylvain Waserman.** Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, hier, le Président de la République et la Chancelière allemande se sont rencontrés pour un nouveau sommet franco-allemand à dix jours d'un Conseil européen déterminant pour l'avenir de l'Europe, déterminant parce que, en cette période troublée par des tensions multiples, elle doit faire la preuve qu'elle sait se réinventer et innover.

Le couple franco-allemand peut et doit avoir un rôle d'impulsion déterminant dans deux domaines, le premier étant le défi majeur que représente la crise migratoire. Il n'existe pas un seul jour sans que l'actualité ne résonne comme un signal d'alarme face à ce défi auquel il nous faut trouver une réponse résolument européenne. En cette Journée mondiale des réfugiés, et alors que ce sujet fait l'actualité en Allemagne, des ultimatums ayant été posés au sein même de la coalition de la Chancelière, il semble qu'une impulsion nouvelle ait été décidée hier.

S'agissant du second domaine, à savoir l'avenir de la zone euro, il semble qu'un pas historique ait été franchi avec, pour la première fois, l'annonce commune d'un budget de la zone euro.

Monsieur le secrétaire d'État, quelles avancées concrètes ont été décidées hier ? Se prolongeront-elles lors du Conseil européen du 28 juin prochain ? Enfin, le député de Strasbourg que je suis vous demande de me confirmer que le siège du Parlement européen à Strasbourg ne fait, bien sûr, l'objet d'aucune négociation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Baptiste Lemoyne,** *secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Monsieur le député, vous avez raison, la journée d'hier a été très importante. Peut-être même entrera-t-elle dans l'histoire, du fait que des bases très solides ont été posées par le Président de la République et la Chancelière allemande, en vue du mini-sommet que la Commission européenne a convoqué pour le week-end prochain et du Conseil européen des 28 et 29 juin.

**M. Fabien Di Filippo.** Au pays de Oui-Oui !

**M. Jean-Baptiste Lemoyne,** *secrétaire d'État .* Nous savons en effet que, comme Paul Valéry le disait, « les civilisations sont mortelles ».

**M. Fabien Di Filippo.** Les gouvernements aussi !

**M. Jean-Baptiste Lemoyne,** *secrétaire d'État .* Rien de ce qui existe et de ce qui a été bâti n'est définitif en l'absence d'une volonté renouvelée et exprimée chaque jour par les peuples et les dirigeants européens. Or cette volonté s'est manifestée à travers une triple réponse.

S'agissant de l'immigration, le souhait, tout d'abord, de travailler toujours davantage avec les pays d'origine et de transit, pour mieux prévenir les mouvements, est tout à fait clair. Il s'accompagne de la volonté de mieux protéger nos frontières avec Frontex, dont les effectifs seront portés à 10 000 hommes : cette véritable police aux frontières permettra de faire respecter le droit, puisque l'Europe est un continent du droit. Il convient enfin de mettre en place un système de solidarité. Plus de souveraineté, plus d'unité, plus de solidarité : voilà le cœur de la démarche.

Il en est de même en matière économique. Après le travail acharné des ministres des finances, auquel a participé Bruno Le Maire, le Président de la République et la Chancelière allemande ont pu prendre acte de leur convergence pour construire une nouvelle étape de la zone euro, laquelle sera dotée d'un vrai budget à compter de 2021. Le consensus sur le sujet est en cours de recherche, ce qui est très important pour l'avenir.

Pour ce qui est du siège du Parlement européen à Strasbourg, la France se montre ferme : il ne se négocie pas. L'Europe n'a pas de capitale fédérale parce qu'elle est polycentrée. Strasbourg, symbole de réconciliation, doit demeurer la capitale parlementaire qu'elle est. *(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LaREM et UDI-Agir.)*

## Données clés

**Auteur :** M. Sylvain Waserman
**Circonscription :** Bas-Rhin (2e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
**Type de question :** Question au Gouvernement
**Numéro de la question :** 1022
**Rubrique :** Union européenne
**Ministère interrogé :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)
**Ministère attributaire :** Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 21 juin 2018
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 juin 2018